

PROGRAMME FORMATION

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OPERATEUR + QCM

L'atout sécurité

E.R.T.F

Objectifs pédagogiques : A l'issue de la formation le stagiaire sera capable : - Comprendre les mesures de sécurité et éviter les risques d'endommagement - De passer le QCM AIPR	- Les acteurs : responsable de projet, le maitre d'ouvrage, le maitre d'œuvre... - Le repérage et les affleurants... - Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre - Les endommagements des réseaux, comment se comporter ? - La règle des 4 A - Les documents Cerfa - Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final encadrant.
Public et pré requis : - Personnel exécutant et conducteur d'engin (Pelleteuse, PEMP, grue auxiliaire, grue à tour, suiveur..). - Lire et comprendre le français	Test (1 heure) Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation Le QCM se compose de 30 questions. Aucune question n'est éliminatoire. Chaque question comporte une seule réponse. 10% des questions sont prioritaires, certaines réponses sont soumises à un barème spécifique. La délivrance d'une attestation de compétence AIPR est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 36 points sur 60 possibles.
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : - Apports théoriques sur video-projecteur, sous forme d'exposés, illustrations, reportages photographiques et entraînement au passage du QCM AIPR opérateur - Echanges avec stagiaires, entraînement sur QCM - Remise d'un livret stagiaire - Formateur titulaire de l'AIPR concepteur - Ordinateurs connectés à la plateforme QCM du MEDDE via Internet	Le candidat doit répondre à la totalité des questions. Le barème des points est le suivant : Si vous cochez "Je ne sais pas" : 0 point Mauvaise réponse : -1 point Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points Bonne réponse : +2 points
Suivi et évaluation des résultats : - Document d'évaluation de satisfaction - Evaluation en QCM sur la plateforme du MEDDE - Fiche de présence - Attestation de formation et de compétences en cas de réussite et d'échec + un certificat de réalisation	
Durée et lieu : 7 heures sur 1 jour(s) - Dans notre centre de formation de SAINT AVOLD	